

Procès verbal du conseil d'école du 10 juin 2016

Présents :

Mme Vaudin, Directrice de l'école
M. You, Représentant de la Municipalité
Mme Catalot, M. Givernaud, Mme Schatzkine, M. Ory, enseignants
Mme Giraud, Mme Bruère, Mme Babaud, Mme Bossan, représentantes des parents d'élèves
Magali Biesen, FRANCAS

Excusés :

M. Bonnefont, M. Casalini, Mme Souchaud, Mme Gosselin, Mme Joret, Mme Lecourt, Mme Calves, M. Authié, Mme Coutaz,
Mme Schröder, Mme Maury, Mme Andrieu

Présidente de séance : Mme Vaudin

Secrétaire de séance : M. Givernaud

La séance est ouverte à 17h10.

1- Préparation de la rentrée scolaire 2016-2017

Equipe enseignante : arrivée Mme Hervouet sur le CE2/CM1 ; départ de Mme Gosselin (psychologue scolaire), M. Ory (formation), Mme Souchaud et Mme Lecourt ; Mme Schatzkine est en attente d'affectation.

Equipe municipale : aucun changement.

Une demande de volontaire en service civique (contrat de Jennifer Maury cette année) a été formulée. L'ensemble de l'équipe éducative et des familles est très satisfait de la présence de Mme Maury dans l'école.

Une demande d'EVS administrative sera formulée, avec l'accord du conseil d'école.

Les interventions de Michèle Nicolas en bibliothèque seront poursuivies.

Comme les années précédentes, un café d'accueil sera offert à 8h le jour de la rentrée par l'association de parents d'élèves.

Effectifs pour la rentrée à ce jour :

15 CP (+10 prévus) ; 17 CE1 ; 19 CE2 ; 12 CM1 ; 18 CM2 soit 81 élèves au total.

Les élèves d'UPE2A qui devraient revenir à la rentrée sont au nombre de 6.

La composition des classes sera finalisée à la pré-rentrée, avec possibilité de modification 15 jours après la rentrée.

Des nouveautés pédagogiques : nouveaux programmes et le CE2 intègre le cycle 2 :

cycle 1 : maternelle

cycle 2 : 3 ans ; CP/CE1/CE2

cycle 3 : 3 ans ; CM1/CM2/6ème

Question des parents : Les parents des élèves de CM1-CM2 ont reçu l'avis de passage en classe supérieure 2 mois avant la fin de l'année scolaire. Le passage dans la classe supérieure est-il maintenant systématique ou le maintien ("redoublement") est-il encore envisageable et possible en cas de besoin ?

Réponse : Les notifications de passage sont diffusées à des dates imposées qui tiennent compte des délais d'appel pour les familles.

Concernant le redoublement, voici ce qu'indique le texte officiel :

À titre exceptionnel, le redoublement peut être décidé pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires. Il fait l'objet d'une phase de dialogue préalable avec les représentants légaux de l'élève. La décision de redoublement est prise après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré. En cas de redoublement, un dispositif d'aide est mis en place, qui peut s'inscrire dans un programme personnalisé de réussite éducative. (BO n°44 du 27 novembre 2014).

Le redoublement peut être proposé à titre exceptionnel, c'est une chance de réussite pour l'enfant.

2. Projets des classes et sorties

Sortie Petit Fresquet : 28 juin. 5 ateliers seront proposés par les enseignants. Les enfants de toutes les classes seront mélangés et accompagnés par des parents d'un atelier à l'autre. C'est pourquoi nous avons besoin de nombreux parents pour accompagner toute la journée.

Fête du printemps le 25 mars : Très bien pour l'alternance des classes maternelle/élémentaire ainsi que pour la durée. La remise des élèves aux parents a semblé compliquée pour certaines classes. Il y avait beaucoup de parents pour aider à la mise en place. Pour une question d'organisation, il serait souhaitable que les parents proposent leur aide à l'avance pour le rangement afin qu'on puisse les identifier et les informer.

Cette fête est un élément très positif dans le cadre de la liaison maternelle/élémentaire. Les parents sont satisfaits de cette fête.

M. You évoque la possibilité d'organiser des visites chez les producteurs fournisseurs des restaurants scolaires.

CP : Ecole et cinéma « la petite vendeuse de soleil » ; bulles de culture « Gepetto » au théâtre Marengo ; théâtre d'Angoulême « Abracadabra »

Sport : cycle vélo de 10 séances suivi d'une sortie vélo le 16 juin.

Liaison GS/CP : travail autour de la construction d'une histoire, accueil des GS les 14 et 15 juin avec participation à des ateliers, visite des CP en maternelle fin juin pour un goûter.

UPE2A : 25 élèves cette année, 16 inscrits en ce moment. Les emplois du temps sont personnalisés, le travail se fait en lien avec toutes les classes de l'école et les écoles de rattachement.

Les activités sportives se déroulent en intégration dans les classes de l'école, ainsi que les mathématiques.
Ecole et cinéma « la petite vendeuse de soleil » ; bulles de culture « Gepetto » au théâtre Marengo ; théâtre d'Angoulême « Abracadabra » ; musée d'Angoulême sur 3 séances.
Projet de Bonjournal finalisé le 21 juin avec Soyaux et le collège Jules Michelet.

CE1/CE2 : Ecole et cinéma « la petite vendeuse de soleil »

Sport : cycle gymnastique (agrès et gym, 3 ateliers) au gymnase de l'Ancienne espérance, en collaboration avec les UPE2A et Jennifer Maury.

Conservatoire avec VVLM : découverte du piano contemporain avec Isabelle Bourdin.

Paléosite le 20 juin

Le dispositif « Ecole et cinéma » est à reconduire l'an prochain pour ces trois classes.

CE2/CM1 : Paléosite le 20 juin : atelier d'art rupestre et visite.

Sports : cycle jeux de lutte et initiation à la boxe française avec Achille (ETAPS)

CM1/CM2 : classe de neige à Saint-Lary suivie d'une exposition présentée aux familles puis à toutes les classes de l'école ;

participation au challenge interpistes avec la Prévention Routière ; participation aux régates de voile pour la 7ème fois ; visite de la STGA ; Théâtre d'Angoulême : « Dormir 100 ans »

Sport : cycle foot sur le site des 3 chênes avec une rencontre interclasses de CM2 le 10 juin place du Champ de Mars ; tournoi de sandball le 17 juin à Bourgin

Liaison collège : séance d'APS au collège Jules Michelet.

3. Rythmes scolaires

Certains enfants sont très fatigués par leur journée : 7h30 à 18h30, et école/centre de loisirs toute la journée mercredi.
L'école le mercredi a alourdi la semaine des enfants et ils sont plus fatigués.

4. Activités péri-scolaires

Les activités du midi proposées par les FRANCAS rencontrent un véritable succès, comme les années précédentes.

Bilan du CLAS : C'est un accompagnement à la scolarité, il n'y a pas de devoirs. Seuls 4 enfants de CP ont bénéficié du dispositif depuis septembre. Des progrès ont été constatés chez ces enfants en motricité fine, mais pas forcément liés au CLAS. Deux familles auraient souhaité une aide plus scolaire, mais ce n'est pas possible dans le dispositif actuel. Les parents sont surpris que les devoirs ne soient pas faits, il n'y a aucun lien avec les devoirs. La liaison écrite avec les familles et les enseignants n'a pas été réalisée.

Les parents n'ont peut-être pas compris l'intérêt du CLAS, ou le CLAS ne répond pas à leurs attentes qui relèvent plus d'une aide aux devoirs. La définition de l'accompagnement à la scolarité n'est pas claire. Il est évoqué un mauvais fonctionnement de la communication entre Mairie, CAF et FRANCAS.

Accueil de loisirs du soir : il n'y a pas systématiquement de temps calme, il y a beaucoup d'excitation chez les enfants, des jeux collectifs sont proposés. La répartition des enfants dans les activités se fait selon leurs souhaits. Des activités thématiques sont proposées, sur inscription.

5. Hygiène et sécurité, Restauration scolaire

L'équipe enseignante tient à alerter le conseil d'école sur des comportements à risque de plus en plus observés dans la cour de récréation. Certains jeux dangereux type « jeux de combat » hérités de la télévision ou des jeux vidéo nous posent question : les enseignants ont beau prévenir, interdire ou sanctionner ces jeux dans la cour, ils recommencent systématiquement et concernent souvent les mêmes élèves. Les parents de certains de ces élèves viennent s'en plaindre plutôt que de rechercher des solutions éducatives.

Le conseil d'école propose de réfléchir à une modification du règlement intérieur qui mentionne ces comportements et les réponses apportées.

Question des parents : Pourquoi ne peut-on pas utiliser l'arrêt minute devant l'école (stationnement à durée limitée) ?

Réponse : Dans le cadre de Vigipirate, un arrêté municipal interdit le stationnement et l'arrêt aux abords de l'école.

Question des parents : Où en est la pose du panneau avec le nom de l'école ?

Réponse : C'est en cours.

Question des parents : Concernant les dangers liés à la circulation aux abords de l'école : lors du 2ème CE de février 2016, nous avons transmis à Monsieur YOU plusieurs demandes à ce sujet. Pour mémoire : 1) Nouvelle demande pour transformer une 2ème place en stationnement à durée limitée. 2) Modification de la circulation rue des Colis : envisager de la passer en interdiction à la circulation sauf riverains en changeant le sens de circulation rue des Bézines.

La Mairie peut-elle nous donner des réponses sur ces points et nous dire si d'éventuels travaux de mise en sécurité sont envisagés aux abords de l'école ?

Réponses : Une nouvelle place de stationnement à durée limitée n'est pas envisagée. La modification de la circulation dans la rue des Colis n'est pas envisagée. Il n'y a pas d'autres travaux de mise en sécurité envisagés, comme précisé lors du dernier conseil d'école par un courrier de Mme Garcia.

Question des parents : Concernant le stationnement dans la rue : peut-on faire une action afin que les parents ne se garent plus devant l'école ?

Réponse : Dans le cadre de Vigipirate, un arrêté municipal interdit le stationnement et l'arrêt aux abords de l'école. L'ensemble de la communauté éducative a remarqué que l'on pouvait se déplacer plus en sécurité rue des Colis depuis qu'aucune voiture n'y stationne, que ce soit avec une classe entière ou pour les familles. C'est pourquoi le conseil d'école demande à la municipalité la possibilité d'interdire définitivement le stationnement dans la rue des Colis.

Par ailleurs, concernant les parents qui stationnent sur la chaussée de façon prolongée et gênent la circulation, il ne faut pas hésiter à leur rappeler la civilité et les inviter à stationner à 50 mètres pour accompagner leur enfant. Cela relève de la responsabilité de tous.

Question des parents : Que peut-on faire pour améliorer la prévention des risques de pédiculose (poux) à l'école ? Comment peut-on améliorer la communication sur ce sujet pour sensibiliser l'ensemble des parents (par exemple : conseils et astuces affichés sur les panneaux d'informations à la grille de l'école, affichage à l'entrée des classes, mots collés régulièrement dans les cahiers de liaison...) ?

Réponse : Un mot est collé dans les cahiers des classes concernées à chaque fois que les parents informent l'école. Après étude de différents documents par le conseil d'école, il est décidé de mettre en ligne sur le site de l'école une bande dessinée qui donne les bons conseils en cas de pédiculose, et de l'afficher au panneau d'informations.

6. Travaux et aménagement des locaux, demandes de matériels

Retour sur les travaux 2015-2016 : le chauffage des classes a évolué car la sonde dysfonctionnait. Les fenêtres ont été calfeutrées dans plusieurs classes. L'équilibrage de la température entre les côtés est et ouest a fonctionné (thermostats).

M. You fait part du dispositif « journées citoyennes » qui pourrait intervenir pour des petits projets : les idées sont les bienvenues.

Réseau informatique dans les classes : dysfonctionne ou est inexistant. La place du numérique dans les nouveaux programmes implique une utilisation quotidienne et systématique. Après diagnostic du CDDP et de la conseillère TICE de la circonscription, il s'avère qu'il est nécessaire d'installer un câblage de toutes les salles car le CPL ne permet pas de fonctionner.

M. You se propose d'étudier personnellement notre situation et propose qu'on lui transmette le devis qui est en cours de rédaction pour le câblage.

L'équipe enseignante est d'accord pour expérimenter (pilote) la mise en œuvre de deux classes numériques.

Demandes pour 2017 :

- **Remplacement des fenêtres**,
- Isolation du plafond du préau,
- **Renouvellement du mobilier d'une classe (UPE2A)**,
- **Signalétique école** : parcours piéton depuis le Champ de Mars et la maternelle Condorcet ; parcours voiture depuis la voie de l'Europe,
- Ravalement des façades extérieures ou mur peint,
- Peinture du gymnase, de 2 classes et du local d'entretien,
- Réfection du goudron pour mise à niveau du sol de la cour,
- Repeindre les jeux de cour
- 1 tableau blanc 100x120 (classe CE2/CM1)
- 1 tableau conférence robuste et mobile (CM1/CM2)
- **Informatique** :
 - réseau informatique câblé dans toutes les salles
 - 2 classes numériques avec pour chacune 1 vidéoprojecteur interactif en fixe, 1 ordinateur en fixe relié au réseau, 1 tableau blanc pour projeter et écrire, 6 ordinateurs portables autonomie 8h pour les élèves, 6 casques avec micro, 1 ordinateur portable pour l'enseignant, 1 borne WIFI, plus l'augmentation du débit internet sur l'école.
 - 4 ordinateurs et 1 imprimante couleur
- **Projet d'équipements de cour** : parcours sportif validé par la conseillère EPS de la circonscription ;
une table de tennis de table « en dur »
- **Matériel sportif divers** (échasses, ballons...).

7. Budgets alloués par la Mairie

Budget 2016 : crédits pédagogiques 1903 € (dotation exceptionnelle +223,60 €) ; commandes centrale d'achat : 1070,01 € transports 499,50 € (dont 355,30€ pour le Paléosite)

8. Association de parents d'élèves

Fête de fin d'année le vendredi 1er juillet avec de « grosses » surprises !

Café de rentrée offert le 1er septembre à 8h.

L'association rappelle qu'elle peut aider à financer des sorties, comme cela a été fait pour Saint Lary.

Clôture de la séance à 19h30.

La présidente, Mme Vaudin

Le secrétaire de séance, M. Givernaud

